CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U50 - Expression française et ouverture sur le monde

Session 2008

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Français

Session 2008 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **Durée non indiquée dans cette édition**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **La ville déshumanisée dans une chanson de Francis Cabrel** (5 questions) — **Page 3**
2. **Évolution et répartition de la population urbaine** (5 questions) — **Page 5**
3. **Les perspectives et les défis de l'urbanisation mondiale** (2 questions) — **Page 7**
4. **La Charte des villes européennes face aux problèmes de l'urbanisation** (1 question) — **Page 8**
5. **Les principes de la ville durable à Fribourg-en-Brisgau** (1 question) — **Page 9**
6. **Définir la notion de ville durable** (1 question) — **Page 10**
7. **Le projet de construction de grandes tours à Paris** (3 questions) — **Page 11**
8. **Dialogue argumenté sur le projet des grandes tours et la ville durable** (1 question) — **Page 12**
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2008/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2008 - 2-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. La ville déshumanisée dans une chanson de Francis Cabrel

La chanson décrit un milieu urbain artificiel et bruyant, marqué par l'absence de nature et par la solitude. Les questions portent sur le cadre de vie, l'état d'esprit de l'énonciateur, les procédés d'écriture, les images et le sens du titre.

Question 1. Décrivez le milieu dans lequel vit l'énonciateur.

L'énonciateur vit dans un habitat rudimentaire, sans balcon ni toiture. Le « couloir qui descend au parking des voitures » laisse penser qu'il habite un immeuble, dans un quartier urbain dominé par les tours de béton. Le cadre est bruyant, à cause des camions, et artificiel, comme le montrent le plastique et les arbres synthétiques. Enfin, les abeilles, les oiseaux et la nature sont absents : le milieu paraît pauvre en vie naturelle et peu accueillant.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Il vit dans un habitat urbain rudimentaire, bruyant et artificiel, où la nature est presque totalement absente.

a

Question 2.a. Indiquez dans quel état d'esprit se trouve l'énonciateur et justifiez votre réponse en relevant et en expliquant deux expressions du texte.

L'énonciateur exprime un profond mal-être, lié à la solitude et à l'angoisse de ne plus pouvoir communiquer. L'appel répété « répondez-moi » traduit son besoin de contact et l'absence de réponse autour de lui. L'expression « Il faut des mots de passe » suggère que l'accès aux autres est devenu difficile, comme si des barrières séparaient les habitants. Ces deux formulations révèlent la détresse d'un homme isolé dans un lieu déshumanisé.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Malheureux et angoissé, l'énonciateur souffre de solitude et de difficultés à entrer en communication avec les autres.

b

Question 2.b. Dans la première strophe, relevez et nommez un procédé d'écriture qui traduit l'état d'esprit de l'énonciateur.

Le procédé à relever est la répétition de la tournure négative « même pas » dans la première strophe.

- La répétition insiste sur les éléments naturels manquants.
- Cette accumulation de négations donne au décor une impression de vide et d'artificialité.
- Elle traduit ainsi le malaise de l'énonciateur face à son environnement.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La répétition de « même pas », tournure négative, souligne les manques et traduit le malaise de l'énonciateur.

FormaV - document d'entraînement non officiel

c

Question 2.c. Expliquez les deux images suivantes : « Le soir votre forêt d'antennes est branchée sur la solitude » (quatrième strophe) et « Mon ami le ruisseau dort dans une bouteille en plastique » (septième strophe).

La « forêt d'antennes » est une métaphore : les antennes de télévision, nombreuses, évoquent une forêt. Elles donnent accès aux images du monde, mais ne rapprochent pas les habitants, qui restent seuls devant leurs écrans. Le « ruisseau » représente au contraire un élément naturel et vivant. Le faire « dormir dans une bouteille en plastique » oppose cette nature à un objet artificiel et polluant. L'image suggère ainsi que la nature est enfermée et dégradée par le cadre urbain.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les antennes symbolisent une communication qui ne supprime pas la solitude ; le ruisseau en bouteille évoque une nature enfermée dans un milieu artificiel.

Question 3. Comment comprenez-vous le titre de cette chanson ?

Le titre prend la forme d'un appel adressé aux autres.

L'impératif donne à cet appel un caractère pressant : l'énonciateur réclame une réponse et cherche à rompre son isolement. Le titre fait écho à la répétition de « répondez-moi » dans la chanson. Il résume ainsi la détresse ressentie dans un environnement où les habitants semblent séparés et où la communication est difficile. L'interprétation s'appuie donc sur la forme impérative et sur le thème de la solitude.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le titre est un appel pressant à répondre, qui exprime la détresse et la solitude de l'énonciateur.

2. Évolution et répartition de la population urbaine

Les documents présentent des données sur l'évolution de la population urbaine mondiale et sa répartition par continent. Une carte de l'indice de développement humain permet de comparer les régions concernées selon leur niveau de développement.

a

Question 4.a. Calculez, pour chacune des trois dates proposées dans le tableau, le pourcentage de la population urbaine dans le monde.

Le pourcentage correspond à la part de la population mondiale vivant en ville. Les trois résultats ci-dessous montrent que cette part augmente entre les dates proposées. Ils sont exprimés en pourcentage de la population mondiale, et non en nombre d'habitants ni en points d'évolution.

Année	Population urbaine mondiale
1970	37 %
1994	45 %
2006	48 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Part de la population mondiale urbaine : 37 % en 1970, 45 % en 1994 et 48 % en 2006.

b

Question 4.b. Caractérisez l'évolution de la population urbaine dans le monde entre 1970 et 2006 et justifiez votre réponse.

La population urbaine mondiale augmente fortement entre 1970 et 2006 : elle passe de 1 367,2 à 3 146,4 millions d'habitants, soit environ 2,3 fois plus. Sa part dans la population mondiale passe aussi de 37 % à 48 %, une hausse de 11 points. Ces deux indicateurs confirment l'ampleur de l'urbanisation sur la période, sans permettre d'affirmer qu'elle s'accélère à chaque étape.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La population urbaine mondiale a été multipliée par environ 2,3, de 1 367,2 à 3 146,4 millions d'habitants.

c

Question 4.c. Quels sont les deux continents les plus fortement urbanisés ?

La question porte sur le degré d'urbanisation, c'est-à-dire la part de la population vivant en ville dans chaque continent. Selon les données du document, les deux continents les plus fortement urbanisés sont l'Amérique et l'Europe. Il faut les distinguer des continents dont la population urbaine progresse le plus vite, identifiés à la

FormaV - document d'entraînement non officiel

question suivante.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les deux continents les plus fortement urbanisés sont l'Amérique et l'Europe.

d

Question 4.d. Quels sont les deux continents qui connaissent la plus forte évolution de la population urbaine de 1970 à 2006 ? Justifiez votre réponse.

On compare, pour chaque continent, la part urbaine en 1970 et en 2006. L'évolution se calcule en points de pourcentage en soustrayant la valeur de 1970 à celle de 2006. Les hausses les plus importantes concernent l'Afrique et l'Asie :

Continent	1970	2006	Évolution
Afrique	23 %	37 %	+14 points
Asie	23 %	38 %	+15 points

L'Asie connaît la hausse la plus forte, suivie de l'Afrique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> De 1970 à 2006, la part urbaine augmente de 15 points en Asie et de 14 points en Afrique.

Question 5. Mettez en relation votre réponse précédente avec la carte de l'indice de développement humain du document 2b et tirez-en une remarque.

La réponse précédente identifie l'Afrique et l'Asie comme les continents où la part urbaine augmente le plus. La carte de l'IDH indique que ces régions, particulièrement l'Afrique et une grande partie de l'Asie, présentent des niveaux de développement humain relativement faibles. La comparaison met donc en évidence une forte croissance urbaine dans des régions moins développées, sans signifier que la situation soit identique dans tous les pays de ces continents.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les plus fortes hausses de la population urbaine concernent surtout des régions où l'IDH est relativement faible.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Les perspectives et les défis de l'urbanisation mondiale

L'article de Gaëlle Dupont, paru dans Le Monde, évoque la croissance urbaine à venir, notamment dans les pays en développement. Il souligne les défis sociaux, sanitaires, environnementaux et matériels que pose l'augmentation de la population des villes.

Question 6. En vous appuyant sur les informations de l'article du journal Le Monde, montrez que les constats faits à la question 5 concerneront également les décennies à venir.

Les constats de la question 5 se prolongent dans les décennies à venir. Selon Gaëlle Dupont, la croissance urbaine se concentrera à 95 % dans les pays pauvres. Les grandes mégapoles du XXIe siècle se développeront donc surtout dans les pays en développement, comme Mumbai, en Asie, et Lagos, en Afrique. L'article prévoit également que, dans vingt-cinq ans, les villes des pays en développement accueilleront 80 % des citadins du monde. L'urbanisation future concernera ainsi principalement les régions pauvres, notamment en Afrique et en Asie.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'urbanisation future se concentrera dans les pays pauvres : 95 % de la croissance urbaine et, dans vingt-cinq ans, 80 % des citadins dans les villes des pays en développement.

Question 7. Pourquoi Gaëlle Dupont pense-t-elle que le devenir des villes est « la question-clé pour l'avenir de la planète » ?

En 2030, les citadins devraient représenter 60 % de la population mondiale. L'avenir des villes concerne donc une grande partie de l'humanité et exige d'organiser cette croissance. Sans réponse adaptée, l'urbanisation peut aggraver les problèmes évoqués dans l'article : pollution et montagnes de déchets, infrastructures de transport congestionnées, malnutrition, maladies et migrations de populations. Enfin, la gestion des villes coûte cher. Les pays en développement, où la croissance urbaine sera la plus forte, risquent de ne pas disposer seuls des moyens nécessaires pour résoudre ces difficultés. C'est pourquoi le devenir des villes est un enjeu majeur pour la planète.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 2030, 60 % de la population sera urbaine. Organiser les villes est essentiel pour limiter les problèmes sociaux, sanitaires et environnementaux, que les pays pauvres ne peuvent résoudre seuls.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. La Charte des villes européennes face aux problèmes de l’urbanisation

La Charte des villes européennes présente des engagements destinés à faire évoluer les modes de vie, de production et de consommation. Il faut expliquer en quoi ces engagements répondent aux problèmes liés à l’urbanisation présentés dans l’article du document 3.

Question 8. En quoi la Charte des villes européennes est-elle une réponse aux problèmes de l’urbanisation évoqués par Gaëlle Dupont dans le document 3 ?

Signée en 2007 par 350 villes européennes, la Charte engage à faire évoluer les modes de vie, de production et de consommation pour limiter les effets néfastes de l’urbanisation. Elle répond aux problèmes évoqués par Gaëlle Dupont sur deux plans :

- **Social** : agir pour les populations démunies, notamment face à l’insalubrité des logements et aux dysfonctionnements urbains.
- **Environnemental** : réduire les effets de l’urbanisation sur l’environnement, par exemple en développant des moyens de transport non polluants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La Charte répond aux difficultés de l’urbanisation par des mesures sociales en faveur des plus démunis et par la protection de l’environnement, notamment grâce aux transports non polluants.

FormaV - document d'entraînement non officiel

5. Les principes de la ville durable à Fribourg-en-Brisgau

Le document présente des exemples d'aménagements et de choix urbains à Fribourg-en-Brisgau, notamment pour les transports, l'énergie et l'habitat. Il s'agit de montrer comment ces réalisations mettent en pratique les principes de la Charte des villes européennes.

Question 9. Montrez que la ville de Fribourg-en-Brisgau a mis en pratique les principes de la Charte des villes européennes présentée dans le document 4.

Aménagement à Fribourg	Principe de la Charte mis en pratique
Vélo et tramway	Privilégier des transports respectueux de l'environnement
Énergie solaire dans l'habitat	Réduire les émissions de gaz à effet de serre et économiser les énergies non renouvelables
Logements collectifs, espaces verts et murs végétaux	Limiter certaines pollutions et améliorer la qualité de vie
Espace individualisé pour chaque locataire	Concilier habitat collectif et confort des habitants

Ces réalisations mettent en pratique les objectifs environnementaux et sociaux de la Charte : limiter les nuisances, préserver les ressources et offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fribourg applique la Charte grâce au vélo et au tramway, à l'énergie solaire et à des logements collectifs végétalisés, pensés pour le confort des habitants.

6. Définir la notion de ville durable

La Charte et les exemples d'aménagements urbains permettent de définir la ville durable. La réponse doit prendre en compte les enjeux sociaux, énergétiques et environnementaux ainsi que la qualité du cadre et des conditions de vie.

Question 10. À partir des documents 4 et 5, définissez ce que l'on entend par « ville durable ».

Une ville durable concilie justice sociale, protection de l'environnement et qualité de vie. Elle veille aux besoins des plus démunis et cherche à réduire les inégalités. Elle limite les déplacements en rapprochant logements, emplois et services, ou en proposant des transports non polluants. Elle économise l'énergie, recourt aux énergies renouvelables et favorise un cadre de vie sain, notamment grâce aux espaces verts, à un habitat adapté et à une alimentation saine.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une ville durable réduit les inégalités et préserve l'environnement tout en garantissant à ses habitants un cadre de vie sain et agréable.

FormaV - document d'entraînement non officiel

7. Le projet de construction de grandes tours à Paris

Le projet de grandes tours à Paris est examiné au regard des objectifs de la Charte des villes européennes et des critiques formulées à son encontre. Les questions demandent aussi de rapprocher la photographie du document 6a de passages de la chanson étudiée dans le document 1.

Question 11. Le projet de construction de grandes tours à Paris correspond à certains objectifs de la Charte des villes européennes. Relevez-en deux.

Le projet correspond à deux objectifs de la Charte : réduire les déplacements et être porté par une municipalité. Le premier rejoint la volonté de limiter les trajets quotidiens ; le second montre qu'une collectivité locale prend l'initiative. Ce sont bien deux éléments distincts à relever, sans en conclure que le projet respecte nécessairement tous les principes de la ville durable.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Réduire les déplacements et être porté par une municipalité.

a

Question 12.a. Pourquoi les Verts s'opposent-ils à ce projet ?

Les Verts s'opposent au projet parce qu'ils estiment que les grandes tours consommeront davantage d'énergie que d'autres constructions. Cette critique porte donc sur leur coût énergétique et s'oppose à l'objectif de la Charte de mieux gérer les ressources.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les tours consommeraient plus d'énergie que d'autres constructions.

b

Question 12.b. Relevez dans la chanson de F. Cabrel, document 1, trois passages qui illustrent la photographie du document 6a.

La photographie des grandes tours peut évoquer le paysage urbain artificiel, le bruit de la circulation et l'absence de nature décrits dans la chanson. Ces trois passages sont cohérents avec l'image du document 6a :

- « les tours de béton »
- « Condamné au bruit des camions qui passent »
- « même pas la nature »

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> « les tours de béton » ; « Condamné au bruit des camions qui passent » ; « même pas la nature ».

FormaV - document d'entraînement non officiel

8. Dialogue argumenté sur le projet des grandes tours et la ville durable

Deux Parisiens confrontent leurs opinions sur le projet de construction de grandes tours dans Paris. L'un défend le projet en s'appuyant notamment sur le concept de ville durable, tandis que l'autre estime qu'il est contraire à la Charte des villes européennes.

Question Rédaction. Rédigez une discussion organisée d'une trentaine de lignes sous forme de dialogue entre deux Parisiens : l'un défend le projet de construction des grandes tours en s'appuyant notamment sur des arguments liés à la ville durable, l'autre prétend que ces tours sont contraires à la Charte des villes européennes. Respectez la forme du dialogue, le sujet, la cohérence et l'organisation des arguments, la maîtrise de la langue, la richesse du vocabulaire et la longueur demandée.

Claire : Je suis favorable au projet des grandes tours, à condition qu'il soit pensé pour tous les habitants. En regroupant logements, emplois et services, on peut limiter les déplacements quotidiens. Le projet, porté par la municipalité, peut aussi contribuer à organiser la ville plutôt qu'à étendre l'habitat toujours plus loin.

Marc : Mais construire en hauteur ne rend pas automatiquement une ville durable. Les Verts soulignent que ces tours consommeront davantage d'énergie que d'autres constructions. Or la Charte des villes européennes appelle à réduire les effets de l'urbanisation et à faire évoluer nos modes de vie, de production et de consommation.

Claire : C'est vrai, mais le projet peut être amélioré. Il faut prévoir des logements accessibles, des espaces verts et des transports en commun non polluants. À Fribourg-en-Brisgau, le tramway, le vélo et l'énergie solaire montrent que des choix concrets peuvent réduire l'impact des déplacements et de l'habitat.

Marc : Encore faut-il que ces engagements soient inscrits dans le projet. La ville durable doit aussi protéger les plus démunis et offrir un cadre de vie agréable. Si les logements sont trop chers, si les espaces verts manquent ou si les transports sont insuffisants, les tours risquent d'accentuer les inégalités au lieu de servir l'intérêt général.

Claire : Nous sommes donc d'accord sur l'essentiel : la hauteur ne suffit pas. Les tours ne pourront répondre aux objectifs de la Charte que si elles maîtrisent leur consommation d'énergie, facilitent les déplacements sans voiture et garantissent une qualité de vie accessible à tous.

Marc : Dans ce cas, le projet devra être évalué selon ces exigences, et pas seulement selon le nombre de logements construits.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les grandes tours ne seront durables que si elles limitent les déplacements et la consommation d'énergie, tout en garantissant justice sociale et qualité de vie.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2008)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de français, intitulée « Urbanisation et éco-villes pour le XXIème siècle », étudie une chanson de Francis Cabrel et des documents sur l'urbanisation mondiale et la ville durable. La session, le code, la durée et le coefficient ne sont pas indiqués dans le corrigé. Elle évalue la compréhension, l'analyse de données, la mise en relation de documents et l'écriture argumentative.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le taux de population urbaine se calcule en divisant la population urbaine par la population totale, puis en multipliant par 100.
- Une évolution en points est la différence entre deux pourcentages; elle se distingue d'une évolution relative.
- La ville durable conjugue justice sociale, gestion économe de l'énergie, transports moins polluants et qualité du cadre de vie.
- La croissance urbaine pose des enjeux de logement, de santé, de pollution, de mobilité et d'accès aux services.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour un calcul de pourcentage, utilisez des données correspondant à la même date et à la même échelle géographique.
- Distinguez une hausse en points de pourcentage d'une multiplication ou d'une hausse relative.
- Pour relier des documents, relevez des informations précises dans chacun et formulez clairement la conclusion.
- Dans le dialogue, défendez deux points de vue distincts et respectez la forme, l'organisation et la longueur demandées.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le pourcentage de population urbaine à partir d'un tableau ?

Divisez la population urbaine par la population totale, puis multipliez le résultat par 100. Vérifiez que les données concernent la même date et la même échelle géographique, et exprimez le résultat en pourcentage.

Q : Quelle est la différence entre une évolution en points et une évolution relative ?

L'évolution en points est la différence entre deux pourcentages. L'évolution relative rapporte cette variation à la valeur de départ. Par exemple, passer de 23 % à 37 % correspond à une hausse de 14 points.

Q : Comment organiser son temps entre les questions documentaires et le dialogue ?

Répartissez le temps selon les points attribués et prévoyez une part importante pour la rédaction, qui vaut 18 points. Répondez précisément aux questions documentaires, puis gardez du temps pour structurer et relire le dialogue.

Q : Quels critères sont pris en compte pour la compétence d'écriture ?

La notation prend en compte la forme du dialogue, le respect du sujet, la cohérence et l'organisation des arguments, la maîtrise de la langue, la richesse du vocabulaire et le respect de la longueur demandée, soit une trentaine de lignes.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2008/BP ATPS - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2008 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.